

*Lors d'une réunion conjointe, tenue le 14 janvier 1999, les comités exécutifs du Conseil d'administration et du Sénat se sont entendus pour recommander à leur collègues respectifs d'approuver le nouvel Énoncé de mandat de l'Université York. L'Énoncé de mandat a été approuvé par le Sénat lors de la séance du 28 janvier et par le Conseil d'administration à sa séance du 22 février 1999.*

*Cette homologation entérine une vision commune du mandat de l'Université et des valeurs qui sont les siennes au moment où elle se prépare à ouvrir de nouveaux horizons. L'Énoncé de mandat apporte à toutes les instances dirigeantes, à tous les membres, aux anciens et aux amis de York, une vision et des objectifs communs à tous.*

## **X. Université York, Énoncé De Mandat**

**L'Université York a pour mandat d'accroître, de préserver et de diffuser le savoir. Nous nous engageons à ce que la recherche et l'enseignement, qu'ils soient purs, appliqués ou professionnels, se placent à un degré d'excellence élevé. Nous repoussons les limites et les structures du savoir. Nous cultivons le sens critique.**

**L'Université York partage avec la métropole de Toronto son caractère dynamique et multiculturel. L'Université York partage avec le Canada son encouragement aux études bilingues, son attachement à la tolérance et à la diversité. L'Université York s'ouvre sur le monde et s'interroge sur les grandes préoccupations internationales.**

**Composée d'enseignants, d'étudiants et de membres du personnel dévoués à la cause de la liberté, de la justice sociale, du libre accès à l'enseignement et de la direction démocratique, l'Université York a fait de l'innovation sa tradition.**

***Tentanda Via : Ouvrir des voies nouvelles.***